

« Ma prime rénov », un dispositif conçu pour être inutilisable et faire culpabiliser les Français !

écrit par Maxime | 3 juin 2024





Caroline Bonnin attend son aide à la rénovation depuis plus d'un an.

La Macronie a du génie.

Prétendre qu'il existe une aide pour les ménages afin de faire rénover les maisons un peu anciennes, mais en rendre les conditions tellement compliquées qu'elle est un mirage...

Répondre ensuite à ceux qui peinent à se chauffer, se loger, qu'ils n'avaient qu'à rénover puisqu'une prime existe...

C'est toute la perversité, et le mot est faible, de ce piège qu'est l'écologie punitive.

La RT 2005 ayant été rendue rapidement obsolète par la RT 2012 puis la RT 2020 si bien qu'une maison construite en 2005 a toutes les chances d'être classée dans la catégorie C dans le nouveau DPE, soit un score médiocre alors qu'elle a moins de 20 ans, beaucoup de maisons sont susceptibles d'être concernées !

Des milliers de Français se trouvent en grande difficulté pour avoir fait encore une fois confiance en Macron... des

personnes surendettées, en grande détresse...

MaPrimeRénov' : derrière l'aide alléchante de l'État, un parcours du combattant

« aujourd'hui je suis surendettée »

Elle est présentée comme une aide précieuse de l'État pour les travaux de rénovation. En coulisses, et pour plusieurs particuliers, l'obtention de MaPrimeRénov' s'est transformée en parcours du combattant. Comme Caroline Bonnin, Angoumoisine, surendettée et toujours dans l'attente.

Caroline Bonnin tient son petit carnet de bord. Il retrace avec minutie l'historique de l'avancement de son dossier MaPrimeRénov', une aide financière de l'État permettant aux propriétaires ou copropriétaires de faire réaliser des travaux d'économie d'énergie dans leur logement. Un tas de paperasse mais finalement pas grand-chose qui avance depuis de longs mois. Lorsque sa chaudière tombe en panne en 2022, cette Angoumoisine décide de contacter un professionnel RGE (Reconnu garant de l'environnement) pour installer une pompe à chaleur pour 14.000€. L'aide est alors censée lui faciliter son investissement.

Plus de 5000 euros d'aides promis

Son dossier dématérialisé MaPrimeRénov' est ficelé dans les règles de l'art : avis d'imposition, devis, facture des travaux... Tout y est. **Sur la feuille, l'aide doit rapidement lui alléger sa facture de 5.000€ après une simulation. Une somme non négligeable pour cette retraitée, aux revenus modestes. Depuis, rien.** Sa vie dessine maintenant les contours « d'un enfer quotidien », illustre-t-elle, impuissante.

Je suis surendettée, je ne mange plus que des pâtes et du riz

« Quand on me demande de déposer une pièce complémentaire sur la plateforme, elle ne fonctionne pas. Les conseillers téléphoniques ne répondent pas ou ne sont jamais les mêmes. Je vais craquer. » Depuis plusieurs mois, Caroline Bonnin est surendettée. « **Je ne mange que des pâtes et du riz. Je ne peux même plus emmener mes petits-enfants à la mer. Ça me bouffe de l'intérieur.** »

Tenace, la retraitée lance alors plusieurs bouteilles à la mer. « D'abord avec France Services. Ils m'ont aidée à entrer en contact avec l'ANAH (l'Agence nationale de l'habitat qui coordonne ces aides, Ndlr). Au bout du fil, on m'assurait que l'aide allait être versée très prochainement. Ils m'ont même sorti le nom de ma banque, preuve qu'ils avaient mon dossier sous les yeux. Ils m'ont dit qu'il était accepté. » Mais jamais de façon écrite. (... « entre temps, j'ai reçu un courrier, m'indiquant que l'aide m'est retirée. Sans explication. » Elle fait alors un recours. Il est accepté.

Un parcours du combattant

« Mais voilà que l'on me redemandait de nouveaux papiers ! » (...) **Sur la table de la défenseure des droits, environ 15 % des dossiers concernent des difficultés liées à MaPrimeRénov'.** « C'est la complexité du dispositif qui pose problème », assure Françoise Marie. « Il évolue régulièrement. D'abord réservé aux revenus les plus modestes, son champ s'est alors élargi. **Il est parsemé de toutes petites subtilités. Sources de refus réguliers de dossiers.** »

Mais alors pourquoi tant de difficultés pour une subvention présentée comme « simplifiée » ? Caroline Bonnin n'est pas un cas isolé. « Un numéro de facture qui ne correspond pas, une date imprécise, une mention sur une facture... » La déléguée illustre par un exemple récent. « J'ai une dame qui a déposé son dossier après avoir commencé les travaux. Le projet doit être déclaré avant. Il va être compliqué de faire passer son dossier. » Une autre habitante de Valence témoigne également de son combat, tout juste remporté. « J'ai opté pour un chauffage à granulés, pour remplacer celui au fioul. La prime est enfin arrivée fin avril 2024 alors que les travaux dataient de 2022. »

La déléguée charentaise laisse pourtant entrevoir une lumière au bout du tunnel. « L'ANAH a fait des efforts. Depuis janvier, elle s'est engagée à nous répondre systématiquement. Ce qu'elle ne faisait pas avant. Les dossiers sont en train d'être soldés, j'ai bon espoir pour Caroline Bonnin. C'est un détail de facture. Sur la forme, il reste quand même un grand manque d'informations. S'il y avait plus de pédagogie, tout irait mieux. Avoir un silence en face de soi, lorsqu'on est endetté, c'est très difficile », déplore Françoise Marie.

Des usurpations d'identités

« Lorsqu'on se lance seul, il y a de grandes chances de ne jamais arriver à ses fins », reconnaît Michael Charruault, conseiller. « Il y a eu pas mal d'usurpations d'identités, des procédures de contrôles plus importantes." D'autres particuliers tombent dans les mailles des filets des arnaques. « En suivant de fausses entreprises. Ils ont déposé des avis d'imposition etc... Lorsqu'ils demandent réellement une aide, un compte existe déjà à leur nom. Et là, c'est la douche froide », explique-t-il.